

## Procès-verbal de la 31<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire

Les membres de l'association Union de la Randonnée Verte du Doubs (URV) se sont réunis en assemblée générale

**Le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 à 9 h 30 à Vercel**

Organisée par l'AVCL<sup>1</sup>

Il a été établi une liste des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par M. Lucien GRIFFOND en qualité de Président et Mme Sylviane ECOCHARD en est nommée secrétaire.

En 2013, le nombre d'adhérents était de 86. Le tiers des membres à jour de cotisation étant présent ou représenté, l'assemblée peut valablement délibérer : 45 présents et 9 procurations.

- Besançon et environs : 5 présents et 2 procurations
- Doubs Central : 6 présents et 3 procurations
- Pays de Montbéliard : 8 présents et 1 procuration
- Pays Loue Lison : 9 présents
- Portes du Haut-Doubs : 5 présents
- Pays Horloger : 9 présents et 2 procurations
- Pays Haut-Doubs : 3 présents et 1 procuration

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour communiqué à tous les adhérents. Les membres sortants du conseil d'administration ont renouvelé leur candidature, excepté Patrick Bruot, et il y a une nouvelle candidature : Mme Sylvie PERSONENI, Agent de développement à la C.C.<sup>2</sup> du Val de Morteau.

### Sont excusés :

- Monsieur Claude JEANNEROT, Président du Conseil général du Doubs et sénateur du Doubs,
- Monsieur Vincent FUSTER, Vice-président du Conseil général du Doubs,
- Monsieur Philippe BELUCHE, Président du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur Philippe LEBUGLE, Directeur du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur Guy BERÇOT, Président du Comité Régional FFRandonnée.

### Sont présents :

- Monsieur Léon BESSOT, Conseiller général du Canton de Vercel, représentant M. JEANNEROT,
- Monsieur Albert GROSPERRIN, Maire de Vercel et Vice-président de la C.C.P.P.V<sup>3</sup>,
- Monsieur Sébastien MESLIN, responsable du Pôle environnement au Conseil général du Doubs,
- Madame Jeannette DELAFIN, nouvelle Présidente du Comité départemental FFRandonnée,
- Ainsi que tous les adhérents dont la liste est annexée au présent procès-verbal.

Le Président donne la parole à Monsieur le Maire de Vercel qui, à l'aide d'un petit diaporama, présente sa commune ainsi que le territoire de la C.C. du Pays de Pierrefontaine-Vercel. Puis, M. Yves PICARD, Président de l'association AVCL, parle de son association et de ses actions.

Ensuite, la parole est donnée à M. Léon BESSOT, Conseiller général du Canton de Vercel, et qui représente M. Claude JEANNEROT, Président du CG et sénateur du Doubs, à cette assemblée.

M. BESSOT souhaite la bienvenue à tous les participants. Il interviendra plus longuement au moment des questions diverses.

<sup>1</sup> AVCL : Association Vercelloise Culture Tourisme

<sup>2</sup> C.C. : Communauté de communes

<sup>3</sup> C.C.P.P.V. : Communauté de communes du Pays Pierrefontaine Vercel

**I – Approbation du PV** de l'assemblée générale ordinaire du 2 février 2013 : *approuvé à l'unanimité.*

**II – Rapport moral et d'activités.** Lecture est faite de ce rapport par le Président Lucien GRIFFOND :

« Déjà 6 ans que je préside l'URV et c'est avec plaisir que je vous rends compte de l'activité et de la situation de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'URV est une trentenaire dynamique ! Car vous êtes encore nombreux, au minimum 325 baliseurs bénévoles, à poursuivre vos actions en faveur des itinéraires ! Améliorer la qualité du balisage, des points d'intérêts, etc.

Car à qui s'adressent ces itinéraires ? A TOUS ! A tous les habitants du Doubs, bien sûr, mais aussi à tous les promeneurs/randonneurs de France et de Navarre. Et bien plus encore, puisque nous avons vendu nos guides à des Belges, Hollandais, Luxembourgeois... pour ne citer qu'eux. C'est dire si notre action est importante pour l'image du département.

Comme vous l'entendrez en dernière partie de cette séance, le Conseil général souhaite mener une réflexion de fond avec tous les acteurs concernés et organiser des Assises départementales des randonnées. L'URV apportera son concours.

En attendant, poursuivons notre action d'entretien courant et d'amélioration du balisage pour laisser la meilleure impression possible à ceux qui viennent parcourir les « Doubs sentiers ».

Le bureau de l'URV était identique à 2012. Elu pour 3 ans, il sera renouvelé à l'issue de cette assemblée.

Le tableau des fiches de travail est simplifié. L'URV reprend en partie la gestion des tronçons communs avec les GR®/GRP®.

Le Président souligne la mauvaise qualité de la signalétique directionnelle sur certains secteurs dont l'entretien et le balisage sont à la charge de Communautés de communes. Il regrette que celles-ci n'adoptent pas la Charte départementale. Le Conseil général en est bien conscient et c'est l'un des points abordés (voir page 12 du rapport).

Quelques dates à retenir :

- **la fête de la randonnée 2014 :**

Le dimanche 15 juin 2014 organisée par l'association « Club Rando du Vallon de Sancey ». En partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. La Fédération des Chasseurs du Doubs installera son stand sur le parcours si elle le souhaite.

- **la fête de la randonnée 2015 :**

Pas d'association volontaire.

- **la 32<sup>e</sup> assemblée générale**

Elle aura lieu le samedi 14 février 2015, organisée par l'association « Randonneurs en Pays L'Islois » dont le Président est M. Michel GAUTHIER.

- **les mardis de l'URV** en 2015 :

- le mardi 17 mars : Randonneurs de la Vallée du Rupt
- le mardi 14 avril : Randonneurs de Mandeuve
- le mardi 19 mai : US Novillars
- le mardi 15 septembre : la Randonnée Hérimoncourtoise
- le mardi 13 octobre : l'Office de tourisme de Saint-Hippolyte

*Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.*

**III – Rapport financier.** La trésorière, Annie BENIER-ROLLET, présente le travail qu'elle a réalisé puis passe la parole à Sylviane Ecochard pour donner détails des opérations effectuées au cours de l'exercice 2013.

Puis présenter :

- le compte de résultat au 31 décembre 2013 débiteur de 110,55 € : *pas de remarque.*

- le bilan au 31 décembre 2013 : *pas de remarque.*

M. Bernard GAULARD, vérificateur aux comptes, donne son avis sur la situation comptable et certifie la bonne tenue des comptes. Son rapport est annexé au présent procès-verbal.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée.*

*Quitus est donné à la trésorière et aux administrateurs.*

*M. Bernard GAULARD, candidat au poste de vérificateur aux comptes, est réélu à l'unanimité.*

**IV – Cotisations 2015** : pas d'augmentation proposée et *L'assemblée adopte à l'unanimité le montant des cotisations 2015* qui sera identique à celui de 2014.

## V – Budget prévisionnel 2014

Lecture est faite du budget.

- La mise à jour cartographique n'étant pas terminée, le linéaire est susceptible d'être revu à la baisse ou à la hausse. Ce qui entraînera une modification des postes « subvention » en recettes et « frais d'entretien et balisage » en dépenses.
- Une nouvelle ligne budgétaire « provisions pour charges salariales » est ajoutée et créditée de 3 000 €. Pour 2 raisons : en cas de licenciement économique et en cas de suppression de la réduction Fillon.
- Le budget étant très « serré », l'achat de matériel pour le balisage sera réservé en priorité pour les associations.

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

- l'affectation du résultat de l'exercice : la perte de 110,55 € est affecté au poste « report à nouveau ». *Validé par l'assemblée.*

## VI – Élection des membres du conseil d'administration

- 4 membres sortants qui se représentent sont *réélus à l'unanimité pour une durée de 3 ans* :

Mado CHIAREL (OT Baume-les-Dames) – Gabriel BOILLON (Commune d'Orchamps-Vennes) – Lucien GRIFFOND (ASRC Bolandoz) – André VIEILLE-BLANCHARD (Randonneurs d'Arbouans).

- 1 membre sortant ne se représente pas (Patrick BRUOT)
- 1 nouvelle candidature : Sylvie PERSONENI (C.C. du Val de Morteau) : *élue à l'unanimité.*

Le Conseil d'administration se compose donc de *14 membres.*

## VI – Questions diverses

- Gestion des tronçons communs avec les GR®/GRP® : l'URV reprend pour partie cette gestion. Pour certains adhérents concernés rien ne change ; pour les autres, ils seront conviés aux réunions organisées en mars conjointement avec le Comité FFRandonnée du Doubs. Auparavant, en février, une dernière réunion permettra de finaliser les tronçons communs.
- Pour les deux derniers points, le Président donne la parole à Sébastien MESLIN :
  - o 2014-2017 : les orientations du Conseil général pour la randonnée (tenue d'assises...) : voir compte rendu de décision en pages 12 et 13 du rapport d'activité.
  - o La publication des itinéraires de randonnée : le CDT souhaite mettre en ligne des circuits de randonnée y compris ceux publiés dans le guide de l'URV. Le Président souligne que la vente du guide rapporte environ 3 000 € chaque année, ce dont l'URV a besoin. Pour lui, c'est bien le rôle du CDT que de promouvoir les randonnées, mais il craint une mévente des guides (1600 ex en stock à ce jour). S. MESLIN propose une réunion entre le CDT, l'URV et le Conseil général pour en discuter. Dont acte.
- Puis c'est au tour de M. Léon BESSOT de conclure en reconnaissant l'action des bénévoles, la nécessité de rassembler tous les acteurs pour améliorer, valoriser et « commercialiser ». La volonté du Président du Conseil général est de poursuivre ce partenariat. M. BESSOT souhaite que l'on passe d'une société du bien à une société du lien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Le Président invite les administrateurs à se réunir pour élire le nouveau bureau.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président  
Lucien GRIFFOND



la secrétaire de séance  
Sylviane ECOCHARD



## ANNEXES

Liste des adhérents de l'URV présents ou représentés à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2014

Commune de Lantenne-Vertière	Nassel (Serre-les-Sapins)
Ass. Pour la Défense du site de Montfaucon	March'en Thise
C.C. du Val de la Dame Blanche	USN Novillars
C.C. Vaite-Aigremont	USB Montagne
C.C. Pays Baumoises	COR Rougemont
A.F.R. de la Vallée et des Monts	Club Rando du Vallon de Sancey
Office de Tourisme de Baume-les-Dames	Les Esses
Comité des fêtes de Villers-St-Martin	Randonneurs en Pays L'Islois
Les Randonneurs des Trois Cantons	Maison Pour Tous de Pont-de-Roide
La Randonnée Hérimoncourtoise	Les Randonneurs d'Arbouans
Les Randonneurs de la Vallée du Rupt	Randonnée du Grand Mont
Les Randonneurs de Mandeuire	Les Marcheurs Audincourtois
Club de marche de Mathay	Commune d'Orcchamps-Vennes
Comité des Fêtes de Trépot	Club Tourisme et Loisirs Vuillafans
Randonner au Pays de Courbet	GC Plateau de Montrond
Gâs de la Vallée	AVALFORT
R.B.C. Saules	Sentiers entre ciel et Loue Mouthier
ASRC Bolandoz	Commune de Nans-sous-Sainte-Anne
AVCL Vercel	RLC Valdahon
Commune de Laviron	C.C. du Plateau du Russey
SR Plateau de Belleherbe	SD de la Vallée d'Or
SD Damprichard	SD Charquemont
C.C. du Val de Morteau	C.C. du Pays de Maiche
Les Randonneurs du Plateau	Office de Tourisme St-Hippolyte
SD Indeillers	Val d'Usiers Loisirs Détente
Commune de Vennes	Les Randonneurs des Sapins
Les Randonneurs des Trois Cantons Evillers	C.C. du Larmont

## **ASSEMBLEE GENERALE U.R.V. 1<sup>er</sup> février 2014 à VERCEL RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES EXERCICE 2013**

Mesdames Messieurs Bonjour,

Au titre de l'exercice comptable 2013, j'ai récupéré les documents le 6 janvier 2014. En présence de Mmes BENIER ROLLET, ECOCHARD et M. GRIFFON. Nous avons échangé sur quelques points concernant le fonctionnement de l'Association.

J'ai analysé les documents le 10 janvier. J'ai fait cette analyse en fonction des remarques faites sur les comptes 2012. Le point essentiel portait sur la reprise du résultat positif de l'exercice 2012. Résultat repris en recette sur 2013, ce qui faisait apparaître un excédent de 431,64 € pour 2013 tout en laissant un excédent sur 2012. €. En 2012 il y avait 3 000 € de provisions repris en 2013 en produits.

J'ai proposé que l'excédent soit affecté au compte report à nouveau et qu'à l'avenir le résultat soit toujours affecté à ce compte.

Pour le compte de résultat, les produits sont globalement un peu inférieurs par rapport à 2012. Les dépenses sont également inférieures, ce qui laisse apparaître un déficit de 110,55

On peut considérer que le déficit en 2013 est la cause du non paiements par CAMPOVOVO de factures à hauteur de 492,48 €.

Les charges patronales bénéficient d'une réduction importante due à la Loi Fillion. Si cette réduction venait à disparaître il y aurait lieu de prévoir rapidement une recette compensatrice. J'ai proposé au Conseil d'Administration de comptabiliser des provisions pour palier à cet éventuel risque.

En conclusion de cette analyse, la comptabilité est très bien tenue, les pièces classées permettent de retrouver facilement la fiche souhaitée. La vérification a été réalisée par sondage, aucune anomalie n'est constatée. Je certifie la réalité et l'intégralité des opérations.

Le planning des réunions des instances qui valide les comptes (Conseil d'Administration et Assemblée Générale) sont prévus dans un temps très court. Il y a peu de temps pour faire les analyses.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je reste à votre disposition si vous avez des questions.

Bernard GAULARD  
Réviseur aux Comptes  
Année 2013

